

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Ouvrier Electricien du bâtiment privé/public :
 - Installateur électricien
 - Installateur domotique
 - Monteur-câbleur
 - Tableautier
- Monteur raccordeur de réseau

PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Adultes inscrits à France Travail (sous divers statuts).
- Avoir validé son projet professionnel auprès d'un prescripteur (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi, APEC, OPACIF...)
- Age minimum : 16 ans
- Maîtriser les savoirs de base (compter, lire et écrire en français)
- Avoir un état de santé compatible avec les métiers visés par l'action de formation
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Détail des modalités d'accès ⁽¹⁾

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- L'évaluation des compétences du candidat en :
- contrôle continu, en centre de formation : Possibilité de modularisation par blocs de compétences
 - contrôle continu en entreprise par le tuteur
 - examen ponctuel en fin de formation selon les modalités définies dans la fiche RNCP

Les sessions d'examen sont organisées par des centres agréés pour une durée déterminée par la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS-DEETS) compétente.

- RNCP : N°37442 – Date d'enregistrement : 28/03/2023 - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37442/>

- Date d'échéance d'enregistrement : 02/09/2028

POURSUITES D'ÉTUDES

- Poursuivre sa formation vers un CAP connexe, un Brevet Professionnel (BP) Électricien, Bac Professionnel MELEC ou des Certificats de spécialisation / formations courtes

QUELQUES CHIFFRES ^{(1) (2)}

- La formation débutera en septembre 2026, nous ne pouvons pas fournir de chiffres pour le moment.
- Valeur ajoutée de la MFR sur : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0851222S
- 92% de taux de persévérance global sur l'année 2024-2025 sur l'ensemble des formations du centre

TARIFS ⁽¹⁾

- Coût de formation prise en charge par le financeur (accessible sur : <https://www.francecompetences.fr/referentiels-et-bases-de-donnees/>)
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) accessible sur le site internet : www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap,

Delphine MARCHAND, la faisabilité selon le handicap



SITE DE FORMATION

MFR ST GILLES CROIX DE VIE
La Bouchère
51 route de la Roche Sur Yon
85800 ST GILLES CROIX DE VIE
02 51 55 52 12
mfr-st-gilles@mfr.asso.fr
www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr
Numéro siret : 786 461 848 00016

TITRE PROFESSIONNEL ÉLECTRICIEN D'ÉQUIPEMENT DU BÂTIMENT

MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 20 semaines en centre de formation
- 15 semaines en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- 4 semaines à la MFR
- 3 semaines en entreprise



STATUTS

- ☐ Scolaire Ministère Agriculture
- ☒ Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- ☒ Contrat de professionnalisation
- ☒ Formation pour adultes VISA MÉTIERS financée par la Région

sur
9
mois

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- CCP1 – Installer les réseaux d'énergie et les équipements électriques courants forts dans les bâtiments
 - Lecture et interprétation de plans et schémas électriques
 - Implantation et pose des réseaux (conduits, câbles, tableaux)
 - Raccordement des équipements électriques
 - Mise en sécurité et contrôle des installations
 - Application de la norme NF C 15-100
- CCP2 – Installer les équipements électriques courants faibles dans les bâtiments
 - Installation des réseaux de communication (VDI)
 - Mise en œuvre des équipements de sécurité et de confort
 - Paramétrage et mise en service des équipements
 - Diagnostic et dépannage de premier niveau

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Prévention des risques professionnels et sécurité au travail
- Sensibilisation au développement durable et à la transition énergétique
- Communication professionnelle et travail en équipe
- Utilisation des outils numériques professionnels
- Électricité bâtiment (courants forts et courants faibles)
- Domotique (notions de base)
- Technologie professionnelle
- Lecture de plans et schémas électriques
- Dessin technique
- Travaux pratiques sur plateaux techniques

MÉTHODES MOBILISÉES ⁽¹⁾

- Pédagogie active et contextualisée propre aux MFR
- Travaux pratiques sur plateaux techniques
- Mises en situation professionnelles
- Études de cas issues des expériences en entreprise
- Accompagnement individualisé de l'apprenti



(1) Détails et mise à jour sur le site internet de la MFR ou par téléphone

(2) Pourcentage de jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

(3) Les chiffres concernent la dernière année scolaire
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°5285 0055985
auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

FORMATION

RÉGION 2023- 2026



PROGRAMME 1 EMPLOI = 1 FORMATION

Numéro de l'action : lot n°18 – Construction – Vendée financé par la Région des Pays de la Loire et l'Europe.

Formation Titre Electricien :
05/10/2026 au 11/06/2027

RÉUNIONS D'INFORMATION À LA MFR ST GILLES CROIX DE VIE

1ère réunion d'information collective : 27 mai 2026 à 9h00

2ème réunion d'information collective : 23 juin 2026 à 14h00

(présentation de la formation, test de recrutement, entretien individuel)

3ème réunion d'information collective : 09 septembre 2025 à 14h00

Prise de RDV, information individuelle en fonction des demandes. S'adresser au 02 51 55 52 12.

MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION DE LA FORMATION

- **Valider le projet de formation :** par le conseiller France Travail ou de la Mission Locale ou de Cap Emploi, APEC, ou OPACIF qui s'assure de la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat. Modalité spécifique d'inscription à la réunion d'information (CV, inscription par le demandeur ou le prestataire). La Région finance la formation liée à une intention d'embauche préalable (CDI, CDD 6 mois, contrats d'apprentissage, contrats saisonniers).

- **Liste des documents à apporter :** pièce d'identité, CV, photocopie situation France Travail,

- **Nature des tests de sélection :** présentation des formations VISA MÉTIERS, test de compétences, entretien individuel.

(*) en cas de rémunération auprès de la Région des Pays de la Loire

RÉFÉRENTS

RÉFÉRENT TERRITORIAL RÉGION :

Mme Florence MORICE

florence.morice@paysdelaloire.fr

Tel : 02 28 20 59 10

MISSION LOCALE VENDÉE ATLANTIQUE :

Mme Véronique CANTIN

Tel : 02 51 23 16 87

FRANCE TRAVAIL :

www.francetravail.fr

CAP EMPLOI :

Mme Christelle GAUTIER

c.gautier@capemploi85.fr

Tel : 02 51 37 65 18

MFR SAINT GILLES CROIX DE VIE :

Mme Martine MÉCHIN

martine.mechin@mfr.asso.fr

Tel : 02 51 55 52 12



Ce projet est cofinancé par

le Fond social européen plus (FSE+)

Formation co-financée
par l'Etat dans le cadre du PACTE